LE GRÉSY DE DEMAIN

Cœur de vie, place au chantier !

Depuis plusieurs années, l'attractivité de Grésy-sur-Aix est en constante augmentation. Son offre commerciale, sa proximité des axes de communication stratégiques, ses nombreux services, son cadre de vie et sa nature toute proche sont plébiscités par toutes et tous. De ce fait, notre commune subit une très forte pression immobilière. Afin de palier cela, la Municipalité a fait le choix de maîtriser son développement urbain tout en développant un « cœur de vie ». Après des mois de mise en place et de concertation, il est à présent temps pour les travaux de débuter cette année. On vous détaille tout !

Phase 1, préparation du terrain et des accès (octobre 2023)

La première phase des travaux préparatoires débutera à compter d'octobre ou novembre prochain. **Il s'agira ici de préparer le terrain pour que les travaux du futur Tiers-Lieu puissent débuter.** Le parking existant sera donc supprimé et un nouveau, comportant une vingtaine de places destinées aux riverains, sera réalisé en parallèle. **La priorité de la Commune étant avant toute chose la sécurité des zones de chantier, un accès dédié aux engins sera matérialisé**. De ce fait, la voirie existante sera réaménagée et déportée de manière provisoire. Pourquoi provisoire ? Pour éviter de faire et de défaire : entre trafic des engins et création de tranchées successives pour la mise en place des multiples réseaux, il faudra attendre que l'ensemble des travaux du cœur de vie soient achevés (jusqu'à la livraison des logements par les bailleurs sociaux à horizon 2027) pour réaliser une voirie définitive. Les molocs quant à eux seront déplacés d'une cinquantaine de mètres vers la rue de Sarraz.

Phase 2, commencement des travaux du Tiers-Lieu (début 2024)

Début 2024, les travaux du futur Tiers-Lieu pourront commencer. Entre terrassement et gros œuvre, autant d'étapes nécessaires à la préparation du terrain pour permettre au bâtiment culturel, associatif et musical de sortir de terre.

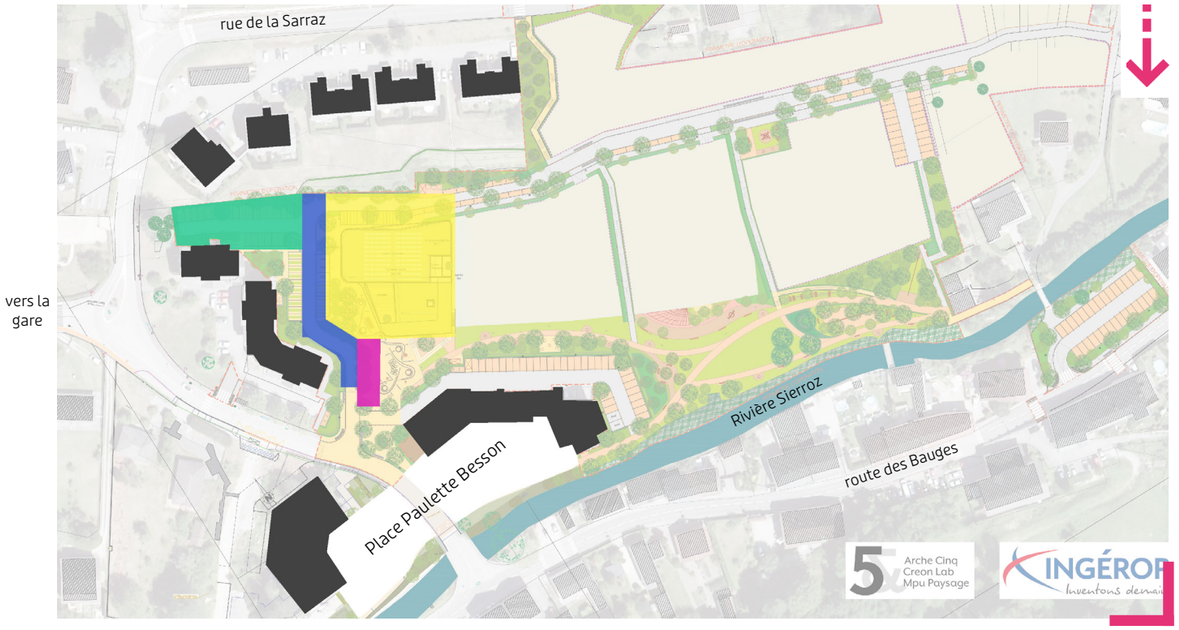

Phase 1

- *Parking destiné aux riverains*
- *Voirie actuelle déportée*
- *Accès dédié aux engins de chantier du Tiers-Lieu*

Phase 2

- *Dégagement des emprises travaux pour le Tiers-Lieu*

Phase 3, pose des réseaux (mars-novembre 2024)

Les travaux de terrassement du tiers-lieu achevés, il sera alors temps de **procéder à l'installation des réseaux structurants** ; eau potable, assainissement, eaux pluviales, électricité, télécom, etc. Au cours de cette phase, il s'agira également de **structurer la voie de desserte des futurs logements.** A cette étape du chantier, entre mars et novembre 2024, aura ensuite lieu **la démolition des box et de la salle de la Sarraz. Un nouveau transformateur pourra ainsi être installé et l'ancien sera supprimé.** En parallèle, un **nouvel accès définitif** sera créé pour les bâtiments de la résidence Le Corsuet **afin de concilier sécurité et simplicité de circulation** pour les habitants.

- *Déconnexion du transformateur existant et réalisation du nouveau*
- *Démolition de la salle de la Sarraz et des box*
- *Emprise travaux Tiers-Lieu pour le gros oeuvre*
- *Travaux de structures et de réseaux*
- *Nouvel accès à la résidence Corsuet*

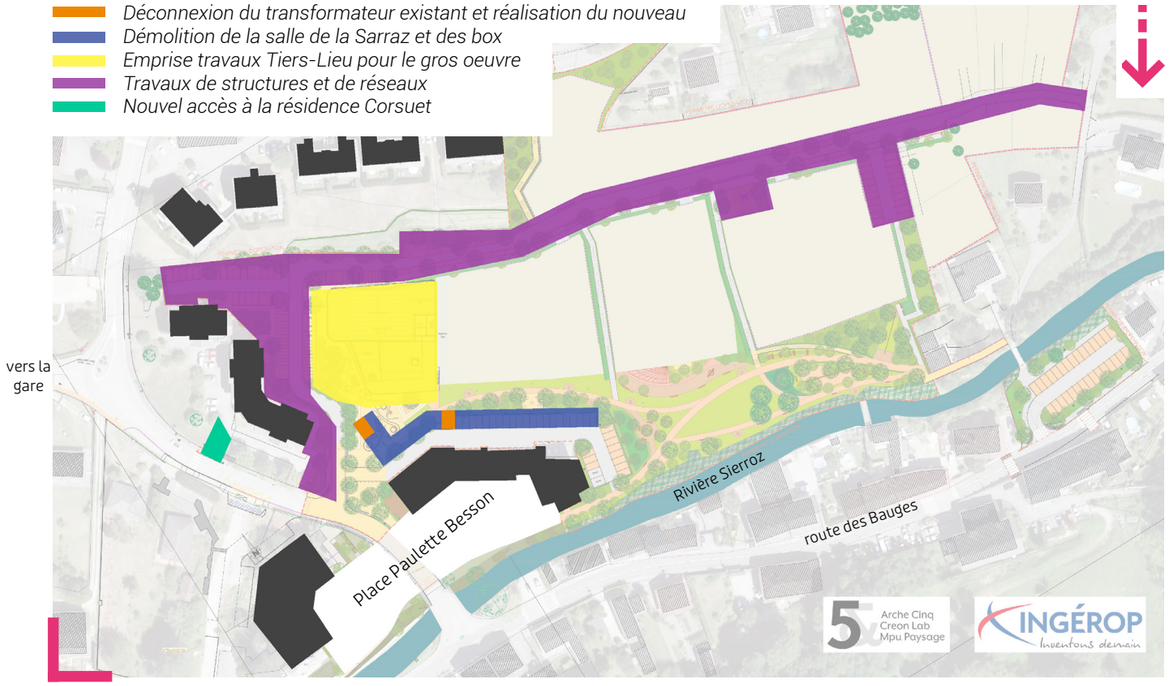

- *Emprise travaux définitifs de l'esplanade du Tiers-Lieu et du parc urbain.*
- *Fin des travaux du Tiers-Lieu avant livraison*

Et ensuite ?

Avec la quatrième phase, de fin 2024 à mi 2025, aura lieu la **mise en place du parvis définitif ainsi que celle des abords du parc** : réalisation de l'esplanade, création d'une partie du parc et du Tiers-lieu. Une fois ces éléments livrés, d'ici mi 2025, la cinquième et dernière phase pourra commencer, à savoir la **création des logements** par les promoteurs retenus. Point final de ce grand chantier structurant, ce à horizon 2027, les **travaux définitifs des voiries et des cheminements piétons** seront alors à réaliser.

Retrouvez toutes les informations de ce projet d'envergure sur notre site en scannant ce QR code !